

CLAPIERS : PARTENAIRE DE L'OPÉRATION
"8 000 ARBRES/AN"
DU DÉPARTEMENT DE L'HÉRAULT



SOMMAIRE

_P 03 - Édito du Maire
_P 08 - Mesures COVID-19

_P 14 - DOSSIER mobilités actives
_P 18 - Aménagement & urbanisme

_P 29 - Vie associative
_P 31 - État civil

INFOS DERNIÈRE MINUTE

CONFINEMENT ADAPTÉ : 3 DATES À RETENIR !

Mardi 24 novembre, le Président de la République a présenté un calendrier allégeant les restrictions d'activité dues à l'épidémie de la COVID-19.

➔ Dès le 28 NOVEMBRE :

- ➔ L'attestation de déplacement reste obligatoire
- ➔ Promenades autorisées dans un rayon de 20 km, 3 h maximum.
- ➔ Fêtes et rassemblements demeurent interdits.
- ➔ Reprise des activités extrascolaires en plein air et sport pour les mineurs.
- ➔ Les bibliothèques rouvriront.
- ➔ Toutes les activités professionnelles et les services à domicile peuvent reprendre, avec le strict respect du protocole sanitaire (fermeture à 21 h).
- ➔ Lieux de culte ouverts, limités à 30 personnes.

➔ A partir du 15 DÉCEMBRE :

- ➔ **Couvre-feu** de 21 h à 7 h (dérogations les 24 et 31 décembre)
- ➔ Déplacement sans restriction pendant les horaires hors couvre-feu
- ➔ Déplacements entre régions autorisées
- ➔ Reprise des activités extrascolaires en intérieur pour les mineurs.
- ➔ Les lieux de culture rouvriront, sous réserve de limiter le nombre de visiteurs dans les musées et de n'occuper qu'un siège sur deux dans les salles de spectacle, théâtres et cinémas.
- ➔ Les rassemblements demeureront interdits
- ➔ Réunions de famille limitées à 10 personnes, en respectant les gestes barrières.

➔ A partir du 20 JANVIER

- (sous réserve d'une maîtrise de l'épidémie)
- ➔ Fin des restrictions de déplacement
- ➔ Reprise des sports collectifs et de contact pour les adultes.
- ➔ Ouverture des bars et des restaurants et des salles de sport.
- ➔ Les lycées et universités reprendront les cours en présentiel.
- ➔ La vaccination des professionnels de la santé et des personnes fragiles pourrait débuter.

MESURES DE SOUTIEN COMPLÉMENTAIRES

- Fonds de solidarité renouvelé
- Aides aux intermittents et saisonniers
- Aides aux jeunes

ÉDITO DU MAIRE



Depuis ces derniers mois, notre pays traverse des épreuves qui occupent nos esprits. Face à la 2^e vague de COVID et aux actes odieux de terrorisme, plus que jamais, restons unis et solidaires.

LIEN SOCIAL

Le lien social qui nous lie à Clapiers nous rend plus forts, notamment en cette période particulière. C'est tous ensemble que nous le tissons dans notre quotidien : citoyens engagés dans la vie de la Commune, bénévoles du monde associatif, corps intermédiaires et élus. Malgré ce reconfinement que nous traversons depuis ces dernières semaines, les valeurs de solidarités et d'entraide - qui font la fierté de notre village - contribuent à maintenir le lien entre nous. Merci à toutes celles et ceux qui consacrent du temps aux autres, notamment à nos aînés et aux personnes les plus fragiles.

VIVRE ENSEMBLE

Depuis le 30 octobre, notre vie sociale a été remise entre parenthèses, afin de respecter les règles en vigueur pour lutter contre le virus. Ne relâchons pas nos efforts, afin de retrouver des jours meilleurs le plus rapidement possible. Agissons tous en responsabilité. Dans ce contexte, nous mesurons à quel point nos commerces de proximité sont précieux dans la vie de la Commune. Aussi, la Municipalité encourage les acteurs économiques locaux à proposer des solutions alternatives de vente, à travers un dispositif de "click & collect". Merci aux Clapiérois qui contribuent à faire vivre nos commerces de centre-ville.

RÉPUBLIQUE

L'assassinat de Samuel Paty et l'attentat au couteau dans la basilique de Nice nous ont profondément touchés. Au nom du Conseil municipal, je réaffirme toute notre solidarité envers les victimes. À travers ces actes odieux, deux principes fondamentaux qui régissent notre vie en société ont été attaqués : la liberté et la laïcité. Les valeurs que nous portons avec mon équipe sont celles qu'enseignait ce professeur d'Histoire à ses élèves : celles de la République, la liberté d'expression, de conscience, de croire ou ne pas croire... Rappelons également la mission essentielle de nos enseignants auprès de nos enfants et adolescents. Ces femmes et hommes engagés transmettent des savoirs et les valeurs indispensables au vivre-ensemble. Qu'ils en soient tous remerciés.

ESPOIR

À l'aube de la nouvelle année, l'espoir doit nous conduire à nous projeter vers l'avenir et à refaire des projets, pour résolument tourner cette page du COVID. Restons confiants. J'ai une pensée toute particulière pour notre jeunesse, qui doit faire preuve de sacrifice en cette époque troublée. Nous comptons sur elle pour bâtir un autre modèle de société, sur la base de valeurs plus humanistes et respectueuses de notre environnement.

Dans l'attente de nous retrouver, prenez soin de vous et de tous ceux qui vous sont chers.



Éric PENSO
Maire de Clapiers
Vice-président de
Montpellier Méditerranée Métropole

COVID-19 - CCAS

Des masques pour les personnes en situation de précarité

Le CCAS de Clapiers a reçu une dotation de 1300 masques jetables attribués par l'État. Ces masques sont destinés aux personnes en situation de précarité selon certains critères sociaux.

Une dotation de masques de l'État

Les personnes qui répondent à ces critères et qui ne sont pas connues du CCAS de Clapiers peuvent se rendre avec leurs justificatifs au bureau du CCAS pour obtenir une boîte de masques. Les bénéficiaires de la CSS, les personnes qui ont une élection de domicile, les personnes en ALD, les collégiens et lycéens, les aides ménagères et les personnes bénéficiant de masques de la part de leur employeur ne sont pas concernés par cette distribution.

L'aide du CCAS pour les familles modestes

Par ailleurs, pour répondre aux besoins des familles les plus démunies qui doivent fournir des masques à leurs enfants scolarisés à l'école primaire, le conseil d'administration du CCAS a décidé la distribution d'une boîte de masques pour chaque enfant relevant des barèmes d'admission à l'aide restaurant scolaire (T5). En fonction de situations particulières, l'attribution de ces masques pourra se faire au cas par cas. Cette aide est ponctuelle et a lieu pour le mois en cours.





A la mémoire de Samuel Paty
LIBERTÉ - ÉGALITÉ - FRATERNITÉ - LAÏCITÉ

Vendredi 16 octobre 2020, Samuel Paty, professeur d'histoire-géographie était retrouvé décapité devant son collège à Conflans-Sainte-Honorine (Yvelines). Cet acte de barbarie a été lâchement commis par un terroriste, parce que cet enseignant avait montré des caricatures de Mahomet à ses élèves et leur apprenait à devenir des citoyens libres.

La République endeuillée

Mercredi 21 octobre, tous les drapeaux étaient en berne sur les frontons de nos mairies, pour rendre un hommage solennel à cet enseignant engagé. Une minute de silence a été respectée devant la Mairie de Clapiers, en présence de notre maire Eric Penso, de nombreux élus et personnels communaux.

Hommage de la Nation

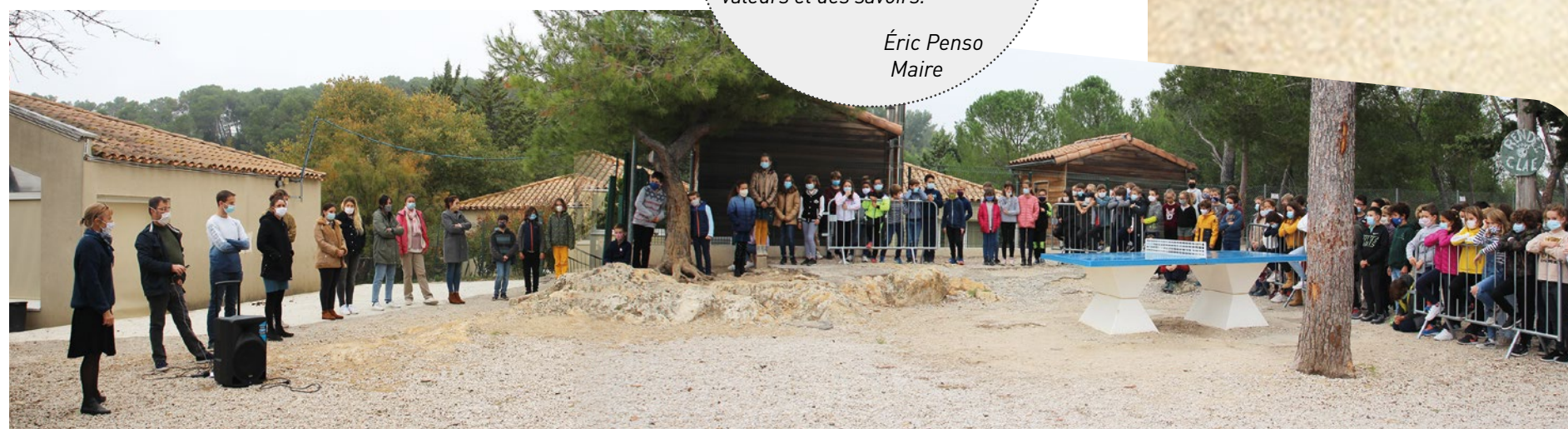
Une cérémonie nationale a été organisée dans la cour de la Sorbonne à Paris, symbole de la connaissance, des idées et du rayonnement culturel en France. Ce lieu historique avait déjà reçu l'hommage aux victimes du terrorisme en 2015.

Un moment émouvant, au cœur d'une rentrée bouleversée par le protocole sanitaire

Lundi 2 novembre, les écoliers et collégiens de Clapiers ont fait leur rentrée, après les vacances d'automne. À 11 h 15, une minute de silence a été respectée dans chaque établissement, après une lecture de la lettre de Jean Jaurès aux instituteurs publiée le 15 janvier 1888. Au cours du mois de novembre, partout en France, un temps d'échange sera organisé entre les élèves et leurs enseignants autour des valeurs de la République : la liberté, l'égalité, la fraternité et la laïcité.

Réaffirmant le rôle irremplaçable de l'École au cœur de la République, la Municipalité de Clapiers soutient pleinement les enseignants dans leur mission essentielle de transmission de ses valeurs et des savoirs.

Eric Penso
Maire



Lettre de Jean Jaurès

le 15 juillet 1888

Aux Instituteurs et Institutrices,

Vous tenez en vos mains l'intelligence et l'âme des enfants ; vous êtes responsables de la patrie. Les enfants qui vous sont confiés n'auront pas seulement à écrire et à déchiffrer une lettre, à lire une enseigne au coin d'une rue, à faire une addition et une multiplication. Ils sont Français et ils doivent connaître la France, sa géographie et son histoire : son corps et son âme. Ils seront citoyens et ils doivent savoir ce qu'est une démocratie libre, quels droits leur confère, quels devoirs leur impose la souveraineté de la nation. Enfin ils seront hommes, et il faut qu'ils aient une idée de l'homme, il faut qu'ils sachent quelle est la racine de toutes nos misères : l'égoïsme aux formes multiples ; quel est le principe de notre grandeur : la fierté unie à la tendresse.

Il faut qu'ils puissent se représenter à grands traits l'espèce humaine domptant peu à peu les brutalités de la nature et les brutalités de l'instinct, et qu'ils démêlent les éléments principaux de cette œuvre extraordinaire qui s'appelle la civilisation. Il faut leur montrer la grandeur de la pensée ; il faut leur enseigner le respect et le culte de l'âme en éveillant en eux le sentiment de l'infini qui est notre joie, et aussi notre force, car c'est par lui que nous triompherons du mal, de l'obscurité et de la mort.

Eh quoi ! Tout cela à des enfants ! — Oui, tout cela, si vous ne voulez pas fabriquer simplement des machines à épeler. Je sais quelles sont les difficultés de la tâche. Vous gardez vos écoliers peu d'années et ils ne sont point toujours assidus, surtout à la campagne. Ils oublient l'été le peu qu'ils ont appris l'hiver. Ils font souvent, au sortir de l'école, des rechutes profondes d'ignorance et de paresse d'esprit, et je plaindrais ceux d'entre vous qui ont pour l'éducation des enfants du peuple une grande ambition, si cette grande ambition ne supposait un grand courage. [...]

Sachant bien lire, l'écolier, qui est très curieux, aurait bien vite, avec sept ou huit livres choisis, une idée, très générale, il est vrai, mais très haute de l'histoire de l'espèce humaine, de la structure du monde, de l'histoire propre de la terre dans le monde, du rôle propre de la France dans l'humanité. Le maître doit intervenir pour aider ce premier travail de l'esprit ; il n'est pas nécessaire qu'il dise beaucoup, qu'il fasse de longues leçons ; il suffit que tous les détails qu'il leur donnera concourent nettement à un tableau d'ensemble. De ce que l'on sait de l'homme primitif à l'homme d'aujourd'hui, quelle prodigieuse transformation ! et comme il est aisé à l'instituteur, en quelques traits, de faire sentir à l'enfant l'effort inouï de la pensée humaine ! [...]

Je dis donc aux maîtres, pour me résumer : lorsque d'une part vous aurez appris aux enfants à lire à fond, et lorsque d'autre part, en quelques causeries familières et graves, vous leur aurez parlé des grandes choses qui intéressent la pensée et la conscience humaine, vous aurez fait sans peine en quelques années œuvre complète d'éducateurs. Dans chaque intelligence il y aura un sommet, et, ce jour-là, bien des choses changeront.

Jean Jaurès



Département et Région : deux partenaires essentiels de la Commune

Le conseil départemental de l'Hérault et le conseil régional d'Occitanie Pyrénées Méditerranée sont deux partenaires privilégiés des collectivités territoriales (communes, intercommunalités...). En effet, la Commune de Clapiers ne disposant que de la fiscalité locale et des faibles dotations de l'État, ses capacités d'investissement sont donc limitées.

DES POLITIQUES VOLONTARISTES DE SOLIDARITÉ TERRITORIALE

Les domaines d'interventions du Département et de la Région sont nombreux envers les communes. Ils s'expriment à travers des aides financières ou un accompagnement technique (ingénierie). Depuis les six dernières années, Clapiers a pu bénéficier du concours financier de ces deux échelons, qui ont soutenu activement nos projets structurants : travaux dans les écoles, infrastructures de sports et de loisirs, espaces associatifs et culturels, bâtiments publics, aménagements du village...

Entre 2014 et aujourd'hui, la Municipalité a réalisé de beaux équipements, à destination du plus grand nombre, dans différents domaines : petite enfance, école, sport, vie associative, parc Claude Leenhardt.



14/12/2019 : inauguration de la Maison des associations

D'autres projets structurants seront réalisés au cours de ce mandat, afin de poursuivre l'amélioration des équipements publics actuels, la sécurisation des voiries et l'embellissement de notre village. Un grand merci à nos deux partenaires, sans lesquels tous ces projets ne pourraient voir le jour.

© Jean-Michel Ceas

SUBVENTIONS		
	Conseil départemental de l'Hérault	Région Occitanie
PETITE ENFANCE Construction de la Maison de la petite enfance Marie Lacroix	40 000 €	80 000 €
ÉCOLE Création d'un restaurant scolaire à l'école élémentaire (site du Calvaire) et aménagement de 2 classes	240 000 €	390 000 €
SPORT Terrain de foot en pelouse synthétique	115 000 €	68 500 €
VIE ASSOCIATIVE Maison des associations Espace Bonnier dans le centre ancien	225 000 €	100 000 €
PARC CLAUDE LEENHARDT Aménagements : création du parking de stationnement et construction du préau de la scène	60 000 €	/

Comment nos impôts locaux sont-ils utilisés à Clapiers ?

Les impôts regroupent essentiellement la taxe d'habitation, payée par la personne qui occupe un logement, et la taxe foncière, payée par celui qui le possède. Ces impôts servent à financer le budget des collectivités locales (principalement les Communes) et à soutenir des projets structurants.

À Clapiers, entre 2014 et aujourd'hui, près de 2 millions d'euros de subventions ont été votés par les assemblées régionales et départementales, respectivement présidées par Carole Delga et Kléber Mesquida. Merci pour leur soutien.



Extension à l'école l'élémentaire en cours



03/06/2016 : inauguration du terrain de foot en pelouse synthétique



01/02/2020 : inauguration de la Maison de la Petite enfance Marie Lacroix

Des élus de terrain et de proximité

Tous les 6 ans, les Clapiérois élisent un binôme de conseillers départementaux (1 femme et 1 homme) dans les 25 cantons héraultais et une liste de conseillers régionaux (31 dans l'Hérault). À Clapiers, nous avons la chance d'avoir des élus de terrain et de proximité, au service des concitoyens et des élus communaux.

"Je connais Renaud depuis l'enfance, où nous avons grandi ensemble à Clapiers. Devenu maire de Jacou en 2011 - notre commune voisine et amie - nos chemins se sont à nouveau croisés. Citoyen engagé et élu de terrain, son énergie et sa vision sont deux atouts qui contribuent au développement de notre territoire. Sur le canton bien sûr, mais aussi au niveau de notre Métropole où nous siégeons tous les deux aux côtés de Michaël Delafosse.

Depuis, juin 2020, nous pouvons être fiers : communes, intercommunalité, Département et Région avancent dans la même direction, au service des habitants et des grands projets d'avenir. Nous sommes tous au travail. Je suis très heureux de participer à cette belle aventure collective avec mon ami Renaud Calvat".

Éric PENSO,
Maire de Clapiers
Vice-président de Montpellier Méditerranée Métropole, délégué à la culture et au patrimoine historique

Portrait de Renaud Calvat

- Né en 1970
- Enfant de Clapiers
- Depuis 2011 : Maire de Jacou
- Depuis 2015 : Conseiller départemental du canton 20 de Montpellier-Castelnau
- Vice-président du conseil départemental de l'Hérault, délégué à l'Éducation et à la Culture
- Depuis 2020 : 1^{er} vice-président de Montpellier Méditerranée Métropole, délégué aux Finances



08/2020 : dotation de masque à la population

Continuité des services publics

Le 30 octobre dernier, le Maire, entouré d'élus et de responsables de service a piloté une réunion de crise pour préparer les semaines de reconfinement. Des mesures ont été prises et sont applicables.

La Mairie de Clapiers restera ouverte pendant la durée de confinement. Chaque Clapiérois est accueilli pour répondre aux démarches administratives ne pouvant pas être traitées à distance :

- ✓ État civil
- ✓ Urbanisme
- ✓ CCAS
- ✓ Service périscolaire
- ✓ Police municipale

On reste à votre écoute :

du lundi au vendredi : 8 h-12 h & 13 h-17 h

☎ 04 67 55 90 00

mairie@ville-clapiers.com

RESTAURATION SCOLAIRE

Le nouveau contexte nous impose d'adopter des comportements plus contraignants dans les sphères privée et professionnelle. Afin de limiter le brassage entre élèves, pendant le temps de restauration scolaire, nous demandons aux familles qui le peuvent de faire déjeuner leurs enfants à la maison. Pour les autres écoliers, le service de restauration scolaire reste assuré.

ACCUEIL DE LOISIRS PÉRISCOLAIRE

Pendant le confinement, le service d'accueil périscolaire fonctionne de manière habituelle à Clapiers. Le protocole sanitaire est renforcé en imposant le port du masque à partir de 6 ans, tout en respectant la distanciation et les gestes barrières comme auparavant. Afin de limiter le brassage entre élèves, nous demandons aux familles qui le peuvent de garder leurs enfants à la maison. Nous comptons sur votre collaboration dans l'intérêt de tous.

MESURES APPLICABLES DANS LA COMMUNE

- ✓ **Port du masque obligatoire** sur toute la commune.
- ✓ **Déplacements limités** pour freiner la propagation du virus. Exceptions avec justificatifs à fournir aux forces de l'ordre :
 - ⇒ Motifs dérogatoires (soins, motif familial impérieux, courses alimentaires, déplacements brefs dans un rayon maximal de 1 km autour du domicile...)
 - ⇒ Déplacements professionnels.
 - ⇒ Déplacements scolaires.
- ✓ **Services publics** : les bureaux de poste et les guichets des services publics restent ouverts ou à 50 % du temps.
- ✓ **Éducation** : les crèches, les écoles, les collèges et les lycées restent ouverts.
- ✓ **Vie professionnelle** : les Français continuent à travailler, en privilégiant le télétravail dès qu'il est possible.
- ✓ **Établissements communaux recevant du public** : les salles et équipements municipaux sont fermés (Complexe Sportif & Culturel, Espace Culturel Jean Penso, Maison des associations)
- ✓ **Vie associative, culturelle et sportive** : la pratique de toutes les activités sportives est suspendue. La programmation culturelle et événementielle est annulée.
- ✓ **Espaces sportifs et ludiques extérieurs** : fermeture du skatepark, citystade, pumptrack, stade de foot, espace fitness, tennis, terrain de pétanque et aires de jeux pour enfants.
- ✓ **Espaces naturels** : promenades d'une heure autorisées dans la forêt communale et sur les berges du Lez
- ✓ **Le marché dominical** reste ouvert tous les dimanches, sur le haut de l'esplanade.
- ✓ **Obsèques** : les cimetières demeurent ouverts. Les cérémonies sont autorisées.
- ✓ **Cérémonies de mariage** : limitées à 6 personnes.

Maintenir le lien social

La Ville de Clapiers se mobilise et maintient le lien auprès de l'ensemble des personnes âgées, isolées et fragiles. Un recensement actualisé nous permet de mieux leur venir en aide en cas de besoin. Vous êtes concernés ou vous connaissez une personne isolée ou fragile, contactez le CCAS au ☎ 04 67 55 80 65



Référents "personnes isolées" :

Cyrille Triozon ☎ 06 88 82 24 72

Police municipale ☎ 04 67 55 90 10

Référente "Personnes âgées et Halte alimentaire" :

Nathalie Aubard ☎ 04 67 55 80 65

Le CCAS de Clapiers, au cœur des solidarités

À Clapiers, la Municipalité porte des valeurs de solidarité et d'entraide, essentielles à la cohésion sociale. Notre Commune confie au Centre Communal d'Action Sociale (CCAS) certaines compétences, afin d'animer une action de prévention et de développement social, en lien avec d'autres institutions publiques et privées.

Les compétences du CCAS

Établissement public administratif communal, le CCAS a trois compétences obligatoires :

- ⇒ **l'aide sociale** (fixée par la loi ou facultative)
- ⇒ **la domiciliation**
- ⇒ **l'analyse des besoins sociaux (ABS).**

Mode de gouvernance

Le CCAS est géré par un Conseil d'administration qui détermine les orientations et les priorités de la politique sociale de la Commune. Le Conseil délègue une partie de ses pouvoirs au maire, président de droit et/ou au vice-président. Le Conseil d'administration du CCAS se réunit une fois par mois. Il est présidé par le maire - Éric Penso. La vice-présidence est assurée par Myriam Bui-Xuan, adjointe au maire, déléguée à l'Action sociale. Clapiers compte 16 administrateurs, tous bénévoles. La moitié est composée d'élus du Conseil municipal et l'autre moitié de membres nommés pour leurs compétences en matière sociale (insertion, famille, handicap, troisième âge...). Le CCAS a vocation à s'adresser à tous les habitants de Clapiers, quels que soient leur âge et leur situation.

Myriam Bui-Xuan
Adjointe au maire, déléguée
à l'Action sociale (CCAS)



"Clapiéroise depuis 30 ans, aujourd'hui retraitée, j'ai davantage de temps pour m'engager au service de l'intérêt général. La multiplicité des crises actuelles impose l'urgence de venir en aide aux plus démunis, tout en développant le lien social, pour ne laisser personne au bord du chemin. C'est un objectif ambitieux qui est au cœur de mon mandat".

Les missions du CCAS

Le Centre Communal d'Action Sociale veille principalement à **répondre aux besoins sociaux** de la population, dans le cadre de l'aide sociale légale et facultative. L'une de ses actions pérennes est l'aide alimentaire, coordonnée par Monique Baron, conseillère municipale déléguée à la Halte alimentaire et aux personnes âgées. Les bénévoles de la Commune engagés dans ce dispositif contribuent à maintenir et à faire vivre cette entraide, y compris pendant la période de crise sanitaire que nous traversons. Parallèlement, le CCAS a une **mission obligatoire** à remplir à chaque début de mandat : celle d'appréhender les besoins sociaux de la Commune. Aussi, une **"analyse des besoins sociaux (ABS)" doit être menée** à Clapiers dans les prochaines semaines.



CCO Public Domain

L'analyse des besoins sociaux (ABS)

Au regard de cette obligation, le CCAS s'est lancé dans cette démarche au début de l'automne. Composé de membres volontaires du Conseil d'administration, un **"Comité de projet ABS"** a été constitué à Clapiers. Ce travail permettra de mieux identifier, analyser et prioriser les besoins sociaux de notre Commune pour les années à venir, tout en préservant l'existant. Lorsque les résultats de cette étude seront disponibles, ils pourront être consultés par les habitants au sein du CCAS.

Régie publicitaire

Tout Clapiers dans votre poche

L'année 2021 approche, l'Agenda aussi. Vous venez de le trouver dans vos boîtes aux lettres, en avant-goût de la magie des fêtes de fin d'année. Il porte en lui la promesse de jours meilleurs où vous pourrez vous restaurer, faire votre marché, vous faire coiffer, vous détendre... librement et sans restriction. Avec l'Agenda, tout est dans la poche, même la santé ! Histoire du village, numéros utiles, contacts associatifs, culture, sport, détente ou loisir : rien ne lui échappe. Il contient tout ce qu'il vous faut pour garder un esprit sain dans un corps sain. L'Agenda, c'est notre Pierre de Coubertin. Et comme lui, il tient une forme olympique, grâce à tous les annonceurs qui vous l'offrent gracieusement, malgré une année difficile.

MERCI À :

Abis informatique, Atout vert, Biocoop, Brico marché, Clément & fils, Clôtures Poussine, EGSA btp, Elior, FDI promotion, Garage KMS, Garage Maldas Jacou, Gaxieu ingénierie, Intermarché Jacou, La boîte à Pand'or, Olivier Bénitez rénovation, Pégase ambulances, Pompes funèbres P. Ardin, Proclimatic, Rody service, Taxi Stéphane..

En notant vos rendez-vous sur ces pages, pensez à nos artisans et commerçants clapiérois. Fidèles au poste depuis le début de la crise sanitaire, ils méritent tout notre soutien. Vous pouvez faire confiance à leur savoir-faire pour redonner du goût et de la couleur à votre quotidien. Avec eux, nous vous adressons des vœux d'espoir : pour une année nouvelle placée sous le signe de la solidarité et du bonheur retrouvé.



Relooking pour le minibus publicitaire de Clapiers

Depuis avril 2018, la Commune de Clapiers dispose d'un minibus mis à sa disposition par la société Vehicom et financé par la vente d'espaces publicitaires sur sa carrosserie.

Ce véhicule de neuf places permet de transporter les enfants des accueils de loisirs durant le temps périscolaire, les seniors lors de sorties intergénérationnelles, tout comme les adhérents des associations pour leurs déplacements. Cette opération permet également de donner une lisibilité à nos commerces, dont l'appel à candidatures est renouvelé tous les deux ans. **Un grand merci à nos financeurs pour leur participation : Générale d'optique (Clapiers), Cobel entreprise, Espace Bocaud, Garage Maldas, Hipster Barber, Neo Promotion, Optical discount, Réussite, Stéphane Plaza immobilier, TMT Menuiserie, Vitalis médical, YN Patrimoine pour leur participation.**



Vie économique

Le commerce de proximité se tourne vers la vente à emporter

Depuis le 30 octobre, les commerces qualifiés de "non-essentiels" ont été contraints d'arrêter temporairement leur activité pour éviter les contacts physiques et lutter contre le coronavirus. Dans ce contexte, certains professionnels ont dénoncé un manque d'équité entre les commerces de proximité et les grandes surfaces. Partout en France, divers collectifs (commerçants, fédérations, citoyens, associations d'élus locaux), réclamaient davantage de justice. À la suite de ces contestations, le gouvernement a maintenu sa position, en justifiant la nécessité absolue de limiter les déplacements entre les Français, pour les protéger et endiguer la COVID-19. Néanmoins, les inégalités de traitement entre les commerces de proximité et les grandes surfaces ont été corrigées (interdiction de vente de livres, fleurs, vêtements dans les rayons des hypermarchés...).

AIDES POUR LES COMMERÇANTS

Le Gouvernement a réactivé des dispositifs d'aides pour soutenir les acteurs économiques en difficulté. En effet, 20 milliards d'euros supplémentaires ont été débloqués à destination des commerçants n'ayant pas l'autorisation de recevoir du public.

SOUTIEN & SOLIDARITÉ ENVERS NOS COMMERCES DE PROXIMITÉ

Face à cette situation, la Municipalité de Clapiers est pleinement solidaire avec tous ses commerçants, notamment les professionnels qui ne peuvent recevoir leurs clients. Elle encourage la mise en place de solutions alternatives de vente et incite les Clapiérois à continuer à soutenir leurs commerces de proximité. Une campagne de communication est réalisée pour améliorer leur visibilité.

SYSTÈME DE VENTE À EMPORTER : "COMMANDE RETRAIT OU LIVRAISON"

Pendant le confinement, les activités de "commande à distance, de retrait ou de livraison" pour les magasins de vente sont autorisées et encouragées. Cette action en faveur du maintien de l'activité est strictement encadrée, les commerçants étant soumis à un strict protocole pour assurer des conditions sanitaires irréprochables lors de la livraison.

Qu'est-ce que le "CLICK & COLLECT" ?

Les commerçants peuvent maintenir leur activité en proposant à leurs clients de réserver un produit et de venir le retirer sur place.

COMMENT ÇA FONCTIONNE ?

Le "click & collect" est facilité lorsque les commerçants ont un site web de e-commerce, ou une page sur les réseaux sociaux. Les professionnels peuvent également opter pour le "call & collect". Les clients passent alors directement commande par téléphone ou par mail. Les clients sont ensuite invités à venir chercher physiquement leur commande devant la boutique, car il est strictement interdit d'y entrer. Le paiement peut en revanche s'effectuer sur place. Des solutions sont ainsi déployées à Clapiers par nos commerçants. Nous les publions sur notre site Internet. N'hésitez pas à partager... Tous ensemble, soutenons-les, restons solidaires et respectons le protocole pour que ceux qui n'ont pas l'autorisation d'exercer leur activité réouvrent rapidement !

Guy MARTRE
Conseiller municipal, délégué aux
Commerces, Artisanat et Marchés

"Les commerçants sont la respiration sociale de notre village. Nous devons les soutenir et encourager nos achats sur notre territoire. Je suis persuadé qu'ils peuvent compter sur le soutien des Clapiérois. Nous mettons toute notre énergie pour les aider durant cette crise."



- A -

* **A7 Institut** **FERMÉ, CLICK & COLLECT**
Centre Commercial La Croisée - ☎ 04 99 67 72 23
www.a7institut.fr
f A7 Institut
Produits disponibles en "click & collect".

* **Amplifon** **OUVERT**
Centre Commercial La Croisée - ☎ 04 99 62 05 08
www.amplifon.fr

* **Apparence beauté** **FERMÉ, CALL & COLLECT**
Résidence Plein Soleil - ☎ 04 67 54 92 16
f ApparenceBeaute
apparence_beaute_clapiers
Tous vos produits disponibles en "call & collect".

* **Apef** **SERVICES À DOMICILE**
1, plan Willy Brandt - ☎ 04 67 60 46 04
www.apef.fr/agence/apef-jacou-clapiers

* **Aquapur** **FERMÉ, MAINTENANCE À DOMICILE**
Centre Commercial La Croisée - ☎ 06 63 33 21 39
Installations, devis, entretien, maintenance à domicile, vente en ligne.
www.aquapur-herault.com

* **Atelier C** **FERMÉ, MAINTENANCE À DOMICILE**
120, route de Montferrier - ☎ 04 67 59 46 65
cuisinesatelierc.fr
Le SAV est assuré.

* **Atelier Hi-Fi - Vidéo** **FERMÉ, MAINTENANCE À DOMICILE**
18, rue des Moulières - ☎ 04 67 59 19 20
Permanences téléphoniques les mardis & samedis matin, de 9h30 à 12h.

* **Auto-Ecole FPCR** **FERMÉ, COURS EN LIGNE**
Centre Commercial La Croisée - ☎ 04 67 59 15 99
www.automotocolefpcr.fr
f automotocolefpcr
Les cours de code en ligne sont maintenus pour tous les élèves inscrits.

- B -

* **Bar tabac presse Chez Philippe** **OUVERT**
12, Grand'rue Marie Lacroix - ☎ 04 67 59 15 46
Nouveaux horaires :
Du lundi au vendredi : 6h30 - 13h & 16h - 19h30
Samedi et dimanche : 7h - 13h & 16h - 19h

* **Beauté au natur'elle** **FERMÉ, CALL & COLLECT**
4, rue Jean Monnet - ☎ 06 84 83 37 78
www.beauteanaturelle.fr
Produits disponibles en "call & collect".

* **Bergère de France** **FERMÉ, CLICK & COLLECT**
2c, Plan Willy Brandt - ☎ 04 67 02 49 15
Commande par téléphone pour vérifier la disponibilité d'un produit avant de vous déplacer.

* **Botanic** **OUVERT - CLICK & COLLECT**
☎ 04 99 62 22 50
botanic.com
Ouvert uniquement pour les produits essentiels : jardin, animalerie et alimentation biologique.

* **Boucherie Maison Renault** **OUVERT**
Centre commercial Plein Soleil - ☎ 04 67 59 10 40
www.maisonrenault.fr
f maisonrenaulttraiteur
Un créneau de 8h à 8h30 est réservé aux soignants et personnes fragiles. Commande par téléphone ou site Internet. Livraison possible.

* **Boutique Esprit danse** **FERMÉ, CLICK & COLLECT**
Centre Commercial La Croisée - ☎ 06 98 03 46 79
www.esprit-danse.com
f Esprit Danse
esprit_danse
Commande sur le site Internet et mode "drive".

* **Brin de Folie** **OUVERT**
1670, boulevard de la Liberté
☎ 04 99 61 16 76 - ☎ 07 86 34 04 87

* **Caméléon** **FERMÉ, CALL & COLLECT**
1870, boulevard de la Liberté
☎ 04 67 59 56 69 - ☎ 06 98 93 34 01
f Caméléon Clapiers
Service de livraison, en mode drive
Les commandes sont faites par téléphone.

* **Clapiers boutique** **OUVERT**
Rue de Vendargues - ☎ 04 67 59 20 79
La boutique est ouverte pour les fournitures de mercerie, droguerie, bricolage, tissu et masques. L'atelier de retouches est fermé.

* **Garage KMS** **OUVERT**
Impasse des écoles - ☎ 04 67 59 24 36

* **Garage Renault Vargas** **OUVERT**
2, rue Jean Monnet - ☎ 04 67 59 13 03

* **Générale d'optique** **OUVERT**
1870, boulevard de la liberté - ☎ 04 67 86 45 50
www.generale-optique.com
f Générale d'optique
Nous privilégions les rdv (à prendre soit par téléphone soit sur le site Internet).

* **Guillaume France** **OUVERT**
Route de Montferrier - ☎ 04 67 66 04 73
www.patisserieguillaume-france.com
f Pâtisserie-Guillaume-France

- B -

- C -

- G -

- L -

* **La Grange aux légumes** **OUVERT**
1, av. Charles de Gaulle - ☎ 04 67 55 93 00
Par mail : lgalcontact34@gmail.com
f la grange aux legumes
lagrangeauxlegumes-clapiers.com
Livraison possible.

* **L'Coiff** **FERMÉ, CALL & COLLECT**
1670, boulevard de la Liberté - ☎ 04 67 55 40 03
Permance téléphonique pour commander vos produits système de "drive" pour les récupérer.

* **Le BCFG** **OUVERT**
20, Grand'Rue Marie Lacroix - ☎ 09 51 84 34 34
Votre magasin est ouvert, mais la téléassistance sera privilégiée dans la mesure du possible.

* **Le Comptoir de Paul** **OUVERT**
Centre Commercial La Croisée - ☎ 04 67 59 14 95
Ouvert uniquement en vente à emporter.

* **Le Jardin Camarguais** **OUVERT**
1670, boulevard de la Liberté - ☎ 06 65 46 37 96
Livraison possible.

* **Les opticiens Lissac** **OUVERT**
Centre Commercial La Croisée - ☎ 04 67 54 89 16
www.lissac.fr/magasin/clapiers

* **La Poste** **OUVERT**
5, place Max Leenhardt - ☎ 36 31

* **Les Rdv de l'Esplanade** **SERVICE À DOMICILE**
☎ 06 77 42 29 56
Livraison de repas, réalisés avec des produits locaux privilégiant les circuits courts.

- M -

* **Mademoiselle Naturelle** **FERMÉ, CALL & COLLECT**
1670, boulevard de la Liberté
☎ 04 67 02 42 81 - ☎ 06 58 22 33 10
mademoisellenaturelle-38.websself.net
f Mademoiselle Naturelle Clapiers
Passez vos commandes par téléphone ou par SMS et venez les récupérer devant le magasin.

* **Maison Wauchoul** **OUVERT**
12, rue des Moulières - ☎ 06 71 74 67 68
Livraison possible pour les personnes âgées ou à mobilité réduite.

* **Miel & Chocolat** **OUVERT**
5 bis, Gd'Rue Marie Lacroix - ☎ 06 24 36 39 16
Possibilité de livrer les personnes fragiles ou dépendantes.

- P -

* **Paysans du coin** **OUVERT**
1870, boulevard de la Liberté - ☎ 04 67 86 49 69
www.paysansducoin.fr
f Paysans Du Coin

* **Poissonnerie Chez Sauveur** **OUVERT**
1, place Max Leenhardt - ☎ 04 67 55 95 99
www.poissonneriesauveur.fr
f Poissonnerie Chez Sauveur
Livraison sur Clapiers.

* **Pizzeria Aiguelongue** **OUVERT**
Centre Commercial La Croisée
☎ 04 99 66 94 91

* **Pizza Chez Bruno** **OUVERT**
Boulevard de la Liberté - ☎ 06 16 98 44 74

* **Pizza Lillo bus** **OUVERT**
4, av. de l'Europe - ZAE La Plaine
☎ 06 42 31 58 00
www.pizza-lillo-bus.fr
f pizzalillobus

* **Restaurant Japonais Kamii** **VENTE À EMPORTER**
Rés. Plein Soleil
☎ 04 67 59 11 09 - ☎ 06 17 12 80 47
kamii-japanese-restaurant.business.site

- R -

* **Restaurant Patio La Croisée** **VENTE À EMPORTER**
Centre Commercial La Croisée
☎ 04 67 59 44 89
www.restaurantpatiolacroisee.fr
f Patio La Croisee
Commande par téléphone.

* **Santamaria** **OUVERT**
4, rue Jean Monnet - ☎ 04 67 64 30 30
www.santamaria-motoculture.fr

- S -

* **Une Idee Simple** **FERMÉ, CALL & COLLECT**
Centre Commercial La Croisée - ☎ 04 67 59 14 42
uneideesimple
Système de retrait en magasin.

- U -

* **Vival épicerie des terroirs** **OUVERT**
5b, Grand'Rue Marie Lacroix - ☎ 04 11 75 57 68
vival-clapiers.business.site
f Vival-Clapiers-Epicerie-des-terroirs

- V -

Nous avons une pensée particulière pour les commerçants qui restent fermés durant le confinement
Art & style coiffure - Atelier 16 - Le Cartel des saveurs - Les Maîtres coiffeurs
Une prise de parole du président de la République est attendue fin novembre
pour exposer de nouvelles mesures en fonction de la situation du moment.

Mobilités actives

Une priorité du Conseil municipal

Marche à pied, déplacements à vélo, à trottinette : la Commune est engagée dans le développement de ces modes actifs et dans les alternatives à la voiture individuelle. Les mobilités actives contribuent également à améliorer notre santé, notre pouvoir d'achat et nous font gagner du temps. Décryptage avec François Masselot, adjoint au maire délégué à l'Aménagement durable et aux Mobilités actives.



Que sont les mobilités actives ?

Il s'agit des modes de transport qui mobilisent la force musculaire : la marche à pied, le vélo, y compris avec assistance électrique, le skate, la trottinette, etc. Ces modes sont légers, très peu émissifs en polluants atmosphériques ou en gaz à effet de serre. Ils sont économiques, n'encombrent pas la ville, sont favorables à la santé, car ils permettent une activité physique modérée et régulière. En France, 60 % des trajets pour se rendre à son travail font moins de 5 km, ce qui ne prend que 20 minutes à vélo.

EN CHIFFRES – TEMPS DE TRAJET

Expérimentation associative récente (28/09/2020) dans la Métropole, pour un trajet typique village périphérique => centre-ville (quartier Antigone).
Départ à 8h30, heure de pointe.
Distance à vol d'oiseau : 5,5 km.

1^{er} ⇒ En vélo : 25 min

2^e ⇒ En voiture : 47 min

3^e ⇒ En transports en commun : 50 min

ENQUÊTE (2019)

Palmarès Métropole "Parlons vélo" de la Fédération des Usagers de la Bicyclette. 185 000 personnes interrogées pour toute la France, 120 à Clapiers, ce qui est une participation bien supérieure à la moyenne des communes de taille similaire. Les résultats sont donnés sous forme de lettre, de A+ à G, et d'un score sur 6.

Grabels

2^e
D - 3,26/6

Jacou

1^{er}
C - 3,55/6

Clapiers

3^e
D - 3,20/6



Source : www.fub.fr/fub/actualites/palmares-barometre-parlons-velo-villes-cyclables-2019-quelques-belles-progressions

Les enjeux à Clapiers

Les actions mises en œuvre à Clapiers visent à :

- ⇒ Donner la possibilité à ceux qui le souhaitent de se déplacer à vélo ou trottinette.
- ⇒ Améliorer les intersections pour que tous les enfants puissent se rendre au collège en toute sécurité.
- ⇒ Aménager les pistes cyclables pour que les Clapiérois puissent se déplacer au sein du village ou vers le lycée, les universités ou leurs lieux de travail.
- ⇒ Accompagner facilement les enfants vers les différentes écoles.
- ⇒ Soutenir l'arrivée de la ligne 5 du tramway, planifiée en 2025.



Rue du Calvaire

Dans le court terme, avec l'arrivée progressive de nouveaux habitants dans l'écoquartier, la priorité est de développer l'axe du centre village au Castelet, puis au collège, et la RD 21 Castelnau-Jacou. En effet, le village serait totalement congestionné si tous les habitants de la ZAC du Castelet venaient au centre en voiture.

Le boulevard de la Liberté est équipé d'une piste cyclable sécurisée, continue, séparée du trafic automobile, une situation très favorable. Des améliorations sont envisagées, fondées sur le retour d'expériences des pratiquants au quotidien. La circulation à vélo au centre-village n'est pas très aisée, en partie à cause du relief et du fait que l'espace de la rue est essentiellement dévolu à la voiture. Dans les projets de rénovation du centre-village, une plus grande place devra être dédiée aux piétons et aux modes actifs.

LE RÉSEAU DE PISTES CYCLABLES EXISTANT



Quel est le but d'une politique de mobilité ?

Développer les alternatives à la voiture individuelle à énergie fossile !

Nos habitudes de transport en voiture, le plus souvent seul au volant pour de courts trajets de moins de 5 km, pèsent très lourd dans la dégradation progressive de notre qualité de vie : pollution de l'air, bruit, temps perdu dans les embouteillages,

risque de sécurité routière. Il est impératif pour chacun d'agir sur ses choix de mobilité, avant que des solutions contraignantes ne s'imposent à nous, comme c'est déjà le cas dans certaines grandes villes d'Europe : péages urbains, circulation alternée, circulation différenciée par la vignette Crit'air. Montpellier est une des métropoles les plus polluées de France, le trafic routier y étant

la source principale de la pollution de l'air. Ce constat a poussé la Ville de Montpellier à développer une zone à faible émission dans l'Écusson et alentour (ZFE), tant la pollution de l'air pèse sur la santé publique. Le report sur des modes actifs permet de libérer l'espace pour les personnes qui ne peuvent se passer d'un mode motorisé, comme les personnes à mobilité réduite par exemple.

Quelles actions à Clapiers?

- ➔ Accompagner les citoyens et leur faire prendre conscience de leurs choix de mobilité et de leurs marges de manoeuvre individuelles.
- ➔ Avoir une politique claire, cohérente et continue de l'aménagement de l'espace public.
- ➔ Concerner - Communiquer - Agir.

Le 14 décembre, le Conseil municipal votera la mise en oeuvre des outils de démocratie participative, parmi lesquels "Les comités de projets". L'un de ces comités sera dédié aux mobilités actives. Les missions porteront sur des engagements de campagne. L'objectif sera d'éclairer l'équipe municipale dans des domaines variés. Les leviers incluent la communication, les actions de sensibilisation, les signalements sur le terrain. Les axes prioritaires sont les accès aux écoles, l'axe le Castelet/centre-village, une logique d'améliorations continues.



Depuis novembre : 500 € d'aide pour l'achat d'un vélo électrique

Afin d'encourager les mobilités actives, vos élus métropolitains ont voté l'attribution d'une subvention pour favoriser l'acquisition d'un vélo à assistance électrique neuf (VAE). Cette aide de 500 € pourra être versée à tous les Clapiérois de plus de 18 ans, sans condition de ressource, entre le 1^{er} novembre 2020 et le 31 août 2021.

La Métropole de Montpellier poursuit ainsi sa politique en faveur de la transition écologique. Portée par le Président Michaël Delafosse et Julie Frêche, vice-présidente déléguée aux Transports et aux Mobilités actives, cette mesure inédite en France vise à réduire l'usage de l'automobile, source de pollution et d'embouteillage et incite à pratiquer une activité physique saine. Cette prime sera accompagnée par la mise en place de pistes cyclables pour mieux circuler à vélo, mais aussi pour pouvoir les garer en toute sécurité.

Ensemble, engageons-nous pour répondre à ces enjeux de qualité de vie, de santé et de préservation de notre environnement. D'autres aides peuvent également être versées pour devenir cycliste au quotidien, comme la subvention de 100 € que notre Commune offre déjà aux Clapiérois qui achètent un VAE depuis 2016.



AIDES CONCOURANT À ACHETER UN VÉLO ÉLECTRIQUE

	AIDES	CONDITIONS D'OBTENTION
Commune de Clapiers	100 €	Sans condition de ressources
Montpellier Méditerranée Métropole	500 €	Sans condition de ressources
Département de l'Hérault	De 0 à 250 €	Selon revenus et autres conditions
Région Occitanie	De 0 à 400 €	Selon revenus et participation à un plan de mobilité d'entreprise
État	De 0 à 200 €	Selon revenus
TOTAL CUMULÉ DES AIDES POSSIBLES		De 600 à 1 450 €

Les VAE premier prix sont à 800 €, un bon vélo revient autour de 1 500 €. La seule obligation est d'acheter son vélo à assistance électrique neuf auprès d'un vélociste (vendeur de cycles) situé dans la Métropole.

www.montpellier3m.fr/aideveloelec

Synthèse des aides : www.velocite-montpellier.fr/wp-content/uploads/2020/09/aideachatvelo-Oct2020.pdf

Budget participatif : où en est-on ?

Dès 2017, notre Commune a mis en place un bel outil de démocratie participative et citoyenne, pour permettre aux Clapiérois de s'impliquer davantage dans la vie du village.

Pionnier en la matière au sein de la métropole de Montpellier, un "budget participatif" a ainsi favorisé l'émergence de divers projets, financés par une enveloppe dédiée. Une partie des dépenses publiques d'investissement a donc fait l'objet d'une démarche participative au sein de notre village.

	Montants alloués	Nombre de projets
2017	63 000 €	6
2018	63 600 €	2
2019	65 000 €	2

En 2020, ce dispositif n'a malheureusement pas pu se réaliser en raison de la situation sanitaire liée à la COVID-19. L'expérience sera renouvelée l'an prochain, en apportant quelques évolutions à cet outil qu'affectionnent particulièrement les Clapiérois.



La démocratie participative contribue pleinement au "bien bien-vivre ensemble" si cher à notre village. Ensemble, cultivons-là !

Carole Girard
Conseillère municipale
déléguee aux Budgets Participatifs

ACTUALITÉ

Les deux projets du budget participatif de 2019 ont souffert d'un certain retard en raison de la crise sanitaire. **Les Clapiérois ont choisi d'axer leurs vœux sur des jeux pour enfants :**

- ✓ L'agrandissement et le réaménagement de l'aire de jeux, sur l'esplanade Jean Jaurès pour un montant de 45 000 €,
- ✓ l'aménagement de jeux et mobiliers bois extérieurs dans la cour de l'école, rue du Bosc, pour un montant de 8 830 €.

POINT SUR LES TRAVAUX

La consultation des fournisseurs et des entreprises a été réalisée. Le choix a été arrêté en ce qui concerne l'Esplanade. Concernant le projet de l'école du Bosc, une concertation avec les enfants va être organisée sur le choix et l'aménagement futur de la cour de récréation.

Un réel pouvoir d'agir pour les citoyens





Ecoquartier du Castelet



Résidence Immersia

©Format Drone

Aménagement & urbanisme

Un développement urbain et durable à Clapiers

Après une forte croissance dans les années 80 et 2000, notre commune a su conserver un cadre de vie de qualité. Sa position entre ville et forêt lui donne des attraits appréciés par tous. Nous attachons une importance toute particulière à la maîtrise de l'urbanisme. Soucieux de répondre aux besoins de tous les Clapiérois, les élus s'engagent à préserver le cadre d'un développement harmonieux. L'action municipale se décline à plusieurs échelles.

L'Urbanisme : un service public de proximité

À la mairie, Katherine Elie-Truchot, agent chargée de l'Urbanisme, vous accompagne dans vos démarches et vous explique les règles du droit des sols (permis de construire, déclaration préalable), souvent complexes, qui s'appliquent à vos projets. Au quotidien, ce service gère les autorisations d'urbanisme et veille à l'application du Plan Local d'Urbanisme intercommunal (PLUi), qui réglemente les droits à bâtir sur l'ensemble du territoire communal.

Écoquartier : un projet de développement urbain durable

Pour accueillir les Clapiérois dans un cadre maîtrisé, la Commune mène avec la SA3M (société d'aménagement de la Métropole de Montpellier) une opération d'urbanisme à long terme : l'**écoquartier du Castelet**. Sa genèse remonte à 2008. Les travaux ont commencé en 2016 et se poursuivront jusqu'en 2026. Elle est prévue en trois tranches afin d'étaler dans le temps l'accueil des nouveaux Clapiérois. Plusieurs résidences de grande qualité ont déjà été livrées en cette fin d'année 2020. Les travaux de la deuxième tranche commencent avec la réalisation des réseaux souterrains. Les futurs logements de cette partie de l'écoquartier seront bientôt proposés à la vente. C'est le bon moment pour vous positionner si vous souhaitez acquérir un logement ou un terrain à bâtir !

Au total
495 logements
construits dans
un **parc arboré**

A seulement
10 min à pied
des commerces,
écoles et
équipements
du centre-village



Faire votre demande par courrier à l'attention d'Éric Penso
Mairie de Clapiers - 5, Grand'Rue Marie Lacroix - 34830 Clapiers

Une vigilance accrue sur les opérations privées

Signe de l'attractivité de notre territoire, le développement urbain récent de la commune passe aussi par plusieurs opérations de construction menées par des opérateurs privés. Dans le respect des règles d'urbanisme applicables, la Commune encadre et accompagne ces projets, en veillant à promouvoir auprès des constructeurs une méthode basée sur l'échange, afin que ces projets s'intègrent de la meilleure façon possible dans nos quartiers. Anciens et nouveaux Clapiérois doivent tous pouvoir bénéficier sur le long terme du cadre de vie de qualité qui caractérise notre village.



Service urbanisme : serv.urbanisme@ville-clapiers.com - ☎ 04 67 57 08 51 (secrétariat)

ZOOM
sur le logement
social
à Clapiers

Avec près de 18 % de logements sociaux dans son parc locatif et un effort de construction constant, Clapiers satisfait aux exigences des **lois SRU** (Solidarité et Renouvellement Urbain) et **ALUR** (Accès au Logement et pour un Urbanisme Renouvé).

Pour encourager la mixité sociale, la loi SRU du 13 décembre 2000 impose aux communes de plus de 3 500 habitants de posséder 20 % de logements locatifs sociaux d'ici à 2025. La Loi ALUR du 24 mars 2014 a porté cet objectif à 25 %. L'État pénalise financièrement les communes qui ne respectent pas ces objectifs.

À Clapiers, l'écoquartier et les autres projets contribuent à nous rapprocher de cette obligation.

L'urbanisme élaboré
à l'échelle métropolitaine

Lors du conseil de Métropole du 18 novembre 2019, vos élus ont voté deux documents d'urbanisme : **Le schéma de Cohérence Territoriale (SCOT)** et **le Plan Local de l'Habitat (PLH)**. Parallèlement, le **Plan Local d'Urbanisme intercommunal (PLUi)** permet de décliner des orientations stratégiques et de réaliser des projets urbains locaux. **EXPLICATIONS :**

Le SCOT (Schéma de Cohérence Territoriale)

C'est un document de planification de l'aménagement et du développement durable du territoire métropolitain. Il définit les grands équilibres de gestion des espaces pour les quinze à vingt prochaines années. **Ce n'est pas un document de programmation de l'urbanisation future.** Il donne seulement un cadre de référence pour les espaces naturels et agricoles, les logements, les activités, les commerces, les transports, les équipements et les infrastructures, avec pour ambition **de limiter l'urbanisation pour préserver les espaces naturels et agricoles dans les 31 communes du territoire métropolitain.**

Pour Clapiers, l'objectif est atteint. **Le SCOT approuvé en 2006 a réduit les espaces dédiés à l'urbanisation de 39 à 28 ha, avec une forte volonté de préserver les espaces naturels.**

Ces 3 documents d'urbanisme sont élaborés par la Métropole de Montpellier qui en a la compétence, en étroite collaboration avec les 31 communes de son territoire.

Le PLH (Plan Local de l'Habitat) de la Métropole de Montpellier définit les besoins en logements sur son territoire et préconise les mesures permettant de répondre à sa forte croissance, mais aussi de desserrer la pression immobilière qui est excessivement forte sur notre territoire (acquisitions élevées, loyers très élevés).

Pour la Métropole de Montpellier, l'objectif pour la période 2019-2024 est de produire de 5 000 à 5 200 logements par an en moyenne (dont 2 500 à 2 700 pour la seule ville de Montpellier), comprenant 47 % de logements libres, 36 % de logements sociaux et 17 % de logements abordables en accession à la propriété.

Pour atteindre cet objectif, un effort particulier est demandé aux 9 communes du Cœur de Métropole (Montpellier, Juvignac, Saint-Jean-de-Védas, Lattes, Pérols, Castelnau-le-Lez, Le Crès, Jacou, Baillargues) desservies par le "réseau armature" (trains, tramways, axes de transports en commun).

Pour Clapiers, la production de 70 à 75 logements par an, en moyenne, a été maintenue comme par le passé.

Le PLUi (Plan Local d'Urbanisme intercommunal)

Anciennement nommé Plan d'Occupation des Sols (POS), c'est lui qui détermine les zones ouvertes à l'urbanisation conformément aux préconisations du SCOT. Il fixe les règles générales et les servitudes d'utilisation du sol sur la totalité du territoire communal. Il définit, en particulier, les droits à construire pour chaque parcelle de la commune. **C'est donc un document de planification urbaine.**



Découvrez le plan d'aménagement de l'EcoQuartier sur www.ville-clapiers.fr (Rubrique : Actualités)

Davantage d'arbres plantés à Clapiers

En début d'année, le Conseil départemental de l'Hérault a lancé l'opération "8 000 arbres par an", consistant à acheter et à livrer de nouveaux arbres aux communes partenaires.

Clapiers a ainsi profité de **14 arbres** de diverses essences (micocouliers, tilleuls, érables planes) qui ont été plantés dans différents espaces communaux en novembre dernier, en présence d'Eric Penso, maire de Clapiers et de Renaud Calvat, conseiller départemental du canton. L'opération se poursuivra en 2021 avec une nouvelle livraison de **24 arbres**. La Municipalité a répondu favorablement à cette initiative, qui s'inscrit dans le projet d'embellissement de notre cadre de vie, si cher aux Clapiérois.

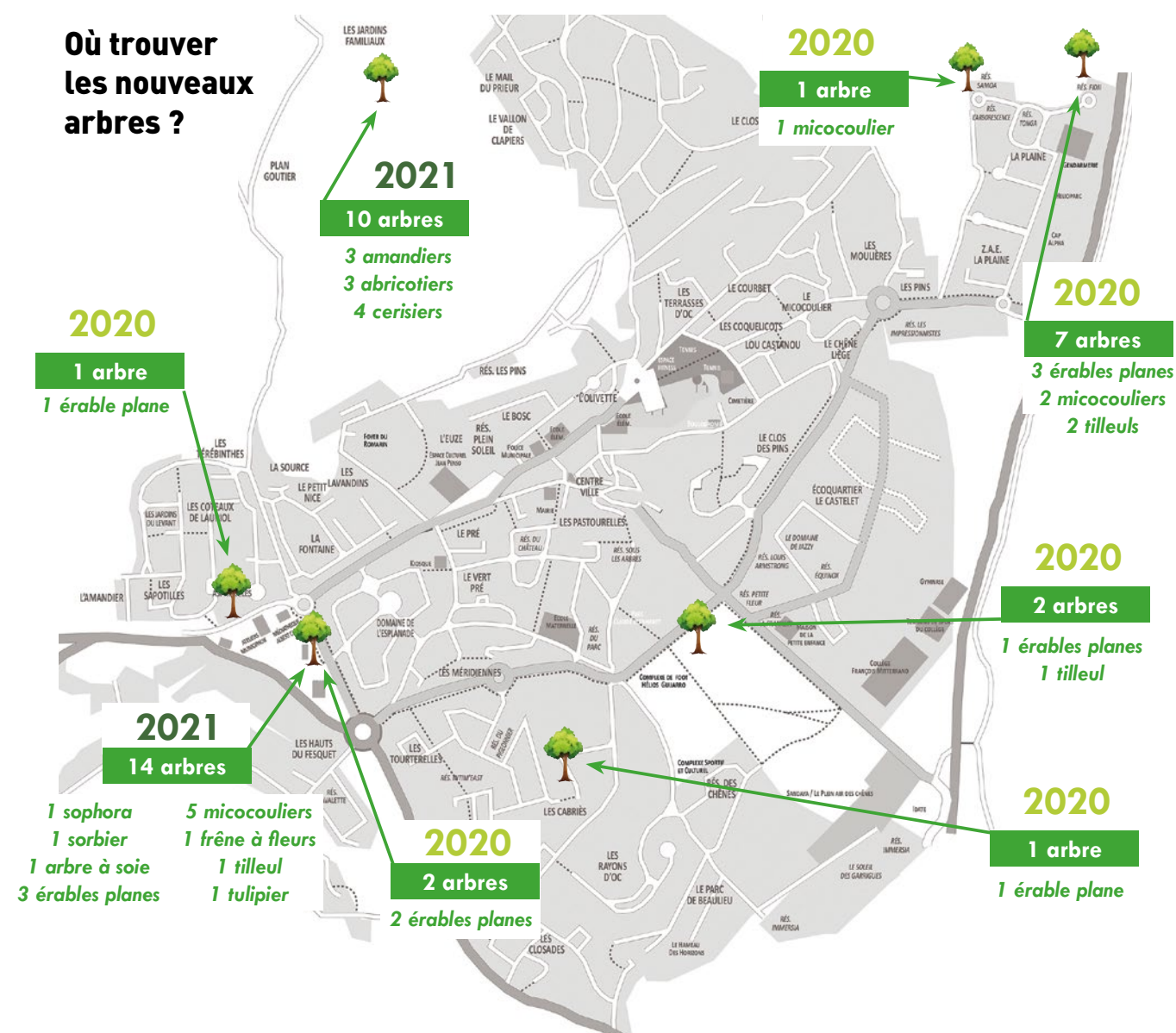
Ces plantations contribuent ainsi à purifier l'atmosphère, l'enrichissent en oxygène et fixent du CO₂. Elles contribuent aussi à maintenir la biodiversité en abritant insectes et oiseaux. Ces arbres permettent enfin de réguler l'humidité et la chaleur des zones urbaines, nécessaires dans un contexte prégnant de réchauffement climatique. Un grand merci au Département de l'Hérault, qui végétalise également les abords de nos routes, les aires de covoiturage et les différents domaines départementaux accessibles au grand public.



Gilles DUTAU
Conseiller municipal,
délégué à la
Protection de la biodiversité,
du CCFF & des Risques naturels

"Agir pour préserver notre biodiversité et s'engager pour la transition écologique vont constituer les bases de ma mission d'élu. Je souhaite rassembler les énergies et accompagner les projets citoyens pour progresser vers ces objectifs qui conditionnent largement notre avenir et surtout celui de nos enfants."

Où trouver les nouveaux arbres ?



Ensemble éco-responsables

Le tri du recyclable est simplifié :
il inclut tous les petits emballages aluminium ou acier, les barquettes polystyrène, les pots de yaourt, les films et les sacs d'emballage en plastique. Les emballages doivent être vidés, mais il est inutile de les rincer.

Bien sûr, votre poubelle de tri sélectif continue à recevoir tous les flacons plastiques et les briques alimentaires, ainsi que le papier : enveloppes, journaux, prospectus et les emballages en carton.

Trier ses déchets est un acte responsable et citoyen, mais réduire le volume de ses déchets, c'est préserver la planète. En acceptant davantage d'emballages, ma poubelle jaune peut gagner en volume, tandis que la grise diminue.

DES QUESTIONS ?

Allo Déchets & Propreté au : 08 00 88 11 77
ou directement en ligne sur le :

<https://eservices.montpellier3m.fr/collecte-des-dechets-menagers>

**JOUR DE RAMASSAGE
POUBELLE JAUNE
LE JEUDI**



Plus de questions à se poser :
TOUS LES EMBALLAGES
vont dans la **POUBELLE JAUNE !**

TOUS LES EMBALLAGES ET PAPIERS dans la même poubelle !



Je continue à déposer le papier, le carton et les bouteilles plastiques



Prévention

"Démarchage à Domicile" : prudence et méfiance

On nous a signalé de nombreux démarchages sur la Commune, notamment **de faux agents du gaz ou de l'électricité** qui vous demandent facture, pièce d'identité et RIB. La Police municipale rappelle qu'une vigilance s'impose lorsqu'un inconnu frappe à votre porte. Un agent EDF ne vient jamais sans avoir pris rendez-vous ou alerté par voie postale de son passage pour relever les compteurs. Même chose pour les agents du gaz et de l'eau. **Pour éviter les escroqueries, le plus simple est de ne pas ouvrir sa porte à un démarcheur ou de ne pas signer un contrat qu'il propose.**



Retrouvez quelques conseils pratiques sur www.ville-clapiers.fr



Enfance/Jeunesse

Ma vie aux accueils de loisirs

Faire découvrir de nouvelles activités, des nouveaux jeux de société ou encore le patrimoine de Montpellier, créer des supports de jeux réutilisables, sensibiliser aux gestes barrières tout en les respectant : les animateurs des accueils de loisirs municipaux ne manquent pas d'imagination pour mettre de la gaieté dans les yeux de nos enfants durant cette période particulière...

Du 19 au 30/10/2020



Commémoration

Cérémonie du 11 novembre



En mémoire de tous les soldats tombés pour la France, Clapiers a commémoré le 11 novembre en respectant le confinement.

Des dépôts de gerbes ont été réalisés devant les stèles et le monument aux Morts par notre maire, Eric Penso, et par Daniel Baller, président des anciens Combattants de Clapiers (UNC). La lecture du message de madame de Geneviève Darrieussecq, ministre déléguée à la Mémoire et aux Anciens combattants, a été suivie du rappel des noms des Clapiérois "morts pour la France". En solidarité avec le petit comité officiel, des drapeaux tricolores avaient fleuri aux fenêtres et balcons de bien des maisons clapiéroises.

Annie Chayrigues
Conseillère municipale,
déléguée au Protocole
et aux Cérémonies
républicaines



"Clapiers est animé par un esprit de convivialité et de partage qui en fait tout son charme. Ma délégation au protocole me conduit à organiser les diverses manifestations de notre Commune, aux côtés de notre maire, Éric Penso, si investi pour notre village. C'est toujours un plaisir de rencontrer les Clapiérois. Après cette période très particulière, nous serons très heureux de pouvoir nous retrouver tous ensemble !"

Vie associative

La vie en 1520 vue à travers le compoix de Clapiers

Il y avait des sourires et des mines réjouies, le mercredi 21 octobre, vers 18h, dans la salle de réunion de la Maison des associations, où une dizaine de membres de l'association "Occitan à Clapiers. (O'C)" décrochait et rangeait l'exposition "1520. Quand Clapiers cultivait le safran".

Une semaine intense et réussie s'achevait. Le public était au rendez-vous (177 visiteurs recensés), intéressé, voire enthousiaste, laissant des compliments sur le livre d'Or (bien sûr !). N'oublions pas des élus très satisfaits malgré l'annulation de l'inauguration, une opération sans accroc majeur et une équipe de 14 personnes dévouées pour accueillir les visiteurs tout en répondant à leurs questions. Pour monter l'exposition, il a fallu plus d'une année de travail, de démarches, de coopérations et de décisions. Le confinement des mois de mars à mai n'a évidemment rien arrangé. Et, avant cela, il faudrait aussi vous conter les heures passées à déchiffrer, transcrire et traduire le



vrai "héros" de la semaine : le compoix de Clapiers de 1520. Un document fiscal pas très sexy (il compte les biens, aucune poésie là-dedans !) qui ne se lit pas au premier coup d'œil. C'est la source de très nombreuses informations, présentées dans l'exposition, sur le village de cette époque, sur l'écriture, la langue, les règles sociales, l'organisation de l'agriculture ou les outils géographiques. On comprend que tous aient été satisfaits. Tous ? Non ! Comme dans les aventures

d'un célèbre Gaulois, c'est à ce moment-là qu'arriva le dernier visiteur, évidemment déçu de ne voir que la moitié à peine de l'exposition. Il a promis de venir plus tôt, la prochaine fois. Sans doute au printemps, ou peut-être avant, selon le rythme de la COVID, bien sûr. Pour tous ceux aussi qui préféreront la seconde formule, peut-être plus audiovisuelle. Mais les membres de (O'C), là-dessus, sont restés très discrets devant notre correspondant. À suivre, donc...

Vie associative

Une exposition au goût du public

Avec plus d'une centaine de visiteurs, l'exposition "Objectifs Croisés" organisée à Clapiers par les trois clubs photo d'Aigues-Mortes, de Baillargues et de Clapiers a obtenu un succès d'estime auprès d'un public fidèle et très attentif. Dans un état d'urgence sanitaire qui avait conduit les autorités à supprimer le vernissage comme la conférence et à instaurer le couvre-feu, on peut considérer qu'il s'agit d'un succès.

Le vote du public témoigne de la qualité de la sélection et de la culture photographique des visiteurs : les 102 voix exprimées se sont dispersées sur 62 photos, et plusieurs visiteurs ont exprimé leurs regrets de ne pouvoir voter pour plus d'une œuvre. Mais au final, sept photos ont reçu chacune plus de cinq suffrages. Avec trois photographes classés en 2^e, 3^e et 4^e position, le club Regards d'Aigues-Mortes remporte un succès d'estime mérité.

1^{er}
Prix



"Qu'allons-nous manger ce soir" ©Anne Marie Manville

Le premier prix revient à la photo d'Anne-Marie Manville, de Clapiers, pour sa photo "Qu'allons nous manger ce soir". Le second prix ex aequo revient au Club de Baillargues, avec "Ma pomme" d'A.M. Delvallée et à Michèle de Souza avec "Cambodge". Le troisième prix va à Philippe Blaise, pour son "Goûter à Shanghai".

2^e
Prix

"Ma pomme"
©Anne-Marie Delvallee



"Cambodge"
© Michèle de Souza



4^e
Prix



"Avec les baguettes"
© Daniel Bellet

3^e
Prix



"Goûter à Shanghai"
© Philippe Blaise

Solidarité

La course connectée de La ligue contre le Cancer

Cette année, Clapiers contre le Cancer étant annulé avec la crise sanitaire, Carine Dourdet a proposé de participer au challenge national de la Ligue contre le Cancer, une course connectée les 24 et 25 octobre derniers.

Après être inscrit sur le site, chaque coureur avait le choix parmi quatre distances (2 km, 6 km, 12 km et 20 km) qu'il pouvait parcourir chez lui (sur son balcon ou dans son salon) ou à l'extérieur (rue, parc, forêt, etc.). Horaire, lieu, course, marche : le choix était libre selon les préférences et les disponibilités de chacun. Le comité de l'Hérault se classe 5^e pour les sommes récoltées (sur 103 comités en France).

Au total, 60 000 € ont été récoltés et entièrement reversés à la Ligue contre le Cancer.



30 ans d'amitié franco-polonaise 30 lat przyja ni francusko-polskiej



Il y a 30 ans, Clapiers nouait un jumelage avec la ville de Celestynów en Pologne. Née d'une collaboration professionnelle entre le chercheur polonais Sylwester Porowski et son confrère français (et Clapiérois) Jacques Pelous, nos deux Communes ont signé un accord de jumelage le 7 novembre 1990. En signant cette charte, nos deux communes formaient le vœu qu'elle puisse sceller une belle amitié et servir d'exemple aux générations futures, sur la base des valeurs humanistes et européennes.

Trois décennies plus tard, ce vœu a été exaucé grâce aux femmes et aux hommes qui nous ont précédés ! La force de nos échanges est née de ce besoin de partage, bien au-delà des barrières linguistiques et culturelles. Notre jumelage représente un réel enrichissement pour nous tous, et notamment pour les jeunes générations (écoliers, collégiens...). Les échanges culturels, sportifs, éducatifs réalisés entre nos municipalités, les citoyens et les associations ont en effet permis de belles rencontres et tissé des liens humains forts. En cet automne 2020, la crise sanitaire que nous traversons actuellement rend difficiles nos échanges physiques avec la Pologne. C'est donc par la pensée et à travers les mots que nous témoignons, au nom des Clapiérois, toute notre affection à notre ville jumelle en saluant ce 30^e anniversaire de nos relations. Ensemble, nous continuerons à cultiver cette amitié avec nos amis polonais, en impulsant de nouveaux échanges et en préservant nos identités locales face à un monde qui tend à l'uniformisation. Vive le jumelage entre Clapiers et Celestynów, vive la France et la Pologne, vive l'Union européenne !



Juillet 2017 :
Visite d'une
délégation
clapiéroise
à Celestynów



14/07/2018 : Witold Kwiatkowski et Eric Penso renouvèlent le protocole de jumelage dans le parc C. Leenhardt

Les Polonais parlent de nous dans leur journal local...



30 ans se seront écoulés depuis la signature d'un accord de coopération et de jumelage entre les Communes de Celestynów et de Clapiers.

Le 7 novembre 1990, à l'initiative du professeur Sylwester Porowski, le fondateur de l'IWC PAN Lasek, un accord était signé entre nos deux Villes. Cette initiative concernait la coopération à plusieurs niveaux : sociale, culturelle et économique. À l'époque, personne ne prévoyait qu'au cours des 30 prochaines années, les habitants des deux municipalités et les représentants des deux collectivités locales effectueraient des visites officielles, que les enfants et les jeunes de Celestynów apprendraient le français et qu'une rue serait dénommée Celestynów à Clapiers. À Celestynów, un chêne de l'amitié a été symboliquement planté. Trois décennies plus tard, les amitiés se poursuivent. Les journaux municipaux publient régulièrement des informations sur leur commune jumelle. La situation actuelle de pandémie ne nous a pas permis de célébrer cette année un si noble jubilé que nous voulions marquer. Nous remercions de tout cœur nos partenaires français pour ce temps partagé ensemble, pour leur plein engagement dans les joint-ventures et pour nous avoir fait découvrir les coutumes et la culture de la France. Nous remercions nos adhérents pour leur implication et le cœur avec lequel ils soutiennent ce beau projet d'amitié, et le fait que ces activités vont bien au-delà du niveau officiel.

Romuald Ziętała
Président Conseil communal
de Celestynów

Witold Kwiatkowski
Maire de Celestynów



Partage des traditions polonaises

Un jumelage
nourri de
rencontres
et d'échanges



Thierry Vindolet
Adjoint au maire
délégué aux Jumelages



Juillet 2018 : visite d'une délégation polonaise

Une rue baptisée Celestynów à Clapiers



Juillet 2017 : plantation du chêne de l'amitié à Celestynów



Interview

Basic BMX : le partage et le bien-être

L'association Basic BMX a donné à ce sport ses lettres de noblesse à Clapiers. À tel point qu'elle entretient même des liens forts avec le célèbre FISE de Montpellier. Nécessitant une forme et des réflexes parfaits, le BMX est l'activité par excellence d'une jeunesse qui veut repousser ses limites. C'est aussi un sport tout en finesse où tout est réglé comme un mécanisme d'horlogerie. Le président de Basic BMX, Simon Uguen, nous fait découvrir cette activité aussi spectaculaire qu'exigeante.



Comment a commencé l'aventure Basic BMX ?

L'association a été créée en 2009.

Tout a commencé au skatepark de Clapiers. Corentin Martin et moi-même étions en train de faire du BMX, quand l'idée nous est venue.

Nous souhaitions apprendre aux jeunes "riders" la pratique du BMX freestyle en gardant les valeurs de notre sport (dépassement de soi, entraide, savoir encourager, rester humble, partager). Nous sommes donc montés au point d'appui association de la mairie. Là, Cyrille nous a expliqué toutes les démarches pour créer une association.

Comment pratique-t-on le BMX à Clapiers, sous quelles formes et à quel âge ? Quelle est la philosophie de Basic BMX ? Ses modèles ?

Le BMX se pratique avec le sourire et en toute sécurité. Il fait partie des sports extrêmes, mais les "riders" sont conscients des risques et s'entraînent pour être performants en compétition ou simplement pour s'amuser avec les copains. Pour la partie école : les premiers "mini-riders" ont 5 ans. On leur apprend à se déplacer sur le skatepark & le pumptrack et à respecter les règles de circulation. Oui, il faut savoir que sur ces modules, il y a des règles comme sur la route et nous faisons un maximum de prévention. De 9 h 30 à 17 h, des groupes de 8 "riders" se succèdent. Le matin, je m'occupe des plus jeunes et l'après-midi, Quentin Morien, rider en formation DE, entraîne les plus grands. Notre philosophie n'a pas changé depuis 10 ans : le partage & le bien-être. Nous avons une pratique "freestyle" : au club, donc, rien n'est imposé, compétition ou loisir plaisir, aucun souci, on écoute vos envies.

Participez-vous à des compétitions avec d'autres clubs ? À des manifestations ? Quels sont vos projets ?

Nous participons à des compétitions nationales et internationales. Nous avons dans notre club plusieurs athlètes de haut niveau : Quentin Morien, notre responsable pédagogique et coach (équipe de France de BMX freestyle), Alex Monfort (équipe de France BMX freestyle), Florian Ferrasse (équipe de France de BMX, freestyle 25^e mondial et réserviste J.O.) et enfin Anthony Jeanjean (9^e mondial, champion de France), il représentera la France aux prochains Jeux olympiques en 2021, à Tokyo. Depuis deux ans, nous avons deux jeunes en sport-études, Tao Celeste et Carla Valenza. Nous avons aussi un groupe "Élite" qui se déplace sur différents skateparks afin d'être le plus performant possible. La crise sanitaire actuelle ne nous permet pas, pour le moment, d'organiser des événements, mais nous avons un Festival urbain dans les tuyaux... À suivre donc... À court terme, notre projet serait de professionnaliser le club. Nous allons également sortir quelques vidéos et des tutos pour expliquer le BMX freestyle. Vous pourrez retrouver ça sur la chaîne YouTube "Immersion Freestyle". Nous avons des collaborations prévues avec l'association de trottinette et de roller Roll'School, et avec l'école de BMX Flat. Je profite de ces dernières lignes pour remercier tous les gens qui suivent et qui croient en Basic BMX.



Simon Uguen en 5 points :

- Une devise : Ne lâche rien, ça va le faire.
- Un modèle : Mes parents
- Un plat : Chirashi saumon avocat
- Un lieu de vacances : Barcelone
- Un film : Batman Begins



www.ville-clapiers.fr

Rendez-vous au
MARCHÉ
de Clapiers

PRIMEUR
OLIVES ÉPICES
PLATS A EMPORTER
ROTISSERIE FROMAGES

TOUS LES DIMANCHES, 8h/13h
sur l'esplanade Jean Jaurès

Charcuterie, fromages, fruits et légumes de saison, miel et dérivés, pains artisanaux bio, poulets et jambonneaux et leurs pommes de terre rôties, spécialités réunionnaises, tartes, plats à emporter, paëlla, rouille, encornets, pâtisserie, café, fruits secs, olives de bouche, tapenades maison et bio, confitures, chutney, sirops, poissons, coquillages, viande, traiteur, fleurs...

■ EXPRESSION DES CONSEILLERS DU GROUPE DE LA MAJORITÉ

Groupe : Clapiers 2020, la passion d'agir ensemble

Le 16 octobre, la violence de l'assassinat de Samuel Paty nous a profondément choqués. À travers ce professeur, la République a été attaquée dans sa chair. Parce qu'il enseignait à ses élèves les libertés d'expression, de croyance et d'opinion, l'égalité dans nos droits et devoirs et la fraternité entre les citoyens quelle que soit leur origine, Samuel Paty portait haut les valeurs de la République et du vivre-ensemble.

Face à cet acte odieux, la liberté d'enseigner a également été atteinte. Plus que jamais, la transmission du savoir et des règles de vie commune est nécessaire pour préparer notre jeunesse à devenir des citoyens libres et éclairés. Il est également primordial de réaffirmer l'un de nos principes les plus précieux - la laïcité, socle de notre vie en société. La loi de 1905 consacre en effet la liberté "de croire ou de ne pas croire" et de "pratiquer librement sa religion tant qu'elle ne fait pas obstacle à la loi de la République".

Ensemble, combattons toute forme de haine et restons unis dans nos différences.

■ EXPRESSION DES CONSEILLERS DU GROUPE MINORITAIRE

Groupe : Ensemble et autrement à Clapiers

Respectons les citoyens

Peut-on se croire investi des pleins pouvoirs quand un scrutin municipal se clôt par 46 % de voix exprimées ? Peut-on sérieusement s'autoproclamer écologiste sans agir vigoureusement face au réchauffement climatique ? La réponse est bien entendu Non.

La majorité municipale est de ce fait dans l'obligation d'ouvrir un débat politique permanent.

Elle aurait dû consulter les Clapiérois sur sa seule grande décision = le lancement d'une nouvelle ZAD créant une conurbation entre la ZAC du Castelet et Jacou.

Elle doit écouter la minorité municipale et ses fortes valeurs citoyennes, sociales et écologiques.

Elle doit respecter les Clapiérois ayant apporté leur voix à l'écologie, sachant qu'en 6 mois rien n'a avancé, ni sur la biodiversité, ni sur l'agriculture, ni sur le verdissement, ni sur le transport en commun, ni sur la réduction des gaz à effet de serre, ni sur les économies d'énergie.

Nous sommes enfin très vigilants sur le traitement égalitaire de tous les usagers.

Solidarité

Les cartons de la solidarité

Cette nouvelle association caritative clapiéroise a pour mission principale de venir en aide aux personnes les plus démunies.

Le principe est simple :

⇒ Prenez un carton vide et déposez à l'intérieur des objets neufs ou d'occasion dont vous ne vous servez pas ou plus (chaussures, livres, produits d'hygiène, vêtements, peinture, stylos, cahiers, lampes de poche, denrées non périssables...)

⇒ **Apportez le tout à la collecte du samedi 5 décembre, de 11 h et 13 h, au parc Claude Leenhardt.**

Les cartons de la solidarité seront distribués à des personnes dans le besoin. Familles, personnes isolées, personnes sans domicile, travailleurs en difficulté. Après votre collecte, les bénévoles des cartons de la solidarité vont directement dans les rues et partent à la rencontre de nouveaux visages. Un vrai moment d'échange et de partage se crée.

Si vous souhaitez devenir bénévole, contactez-nous sur messenger ou par mail :

 lescartonsdelasolidarite@gmail.com
Aurélien Maes 06 74 10 44 45
 Les cartons de la solidarité



Message du club des Aînés du Clapas

Les membres du bureau du club du Clapas pensent fort à l'ensemble de ses adhérents. Nous ne vous abandonnons pas, mais par mesure de précaution et étant donné que nous sommes tous et toutes des "personnes à risques" nous avons dû suspendre toutes activités qui nous rassemblent. En espérant des jours meilleurs. Avec toute notre amitié.



COVID-19

Fermeture du réseau des médiathèques

Conformément aux décisions prises au niveau national dans le cadre de l'état d'urgence sanitaire, le réseau des médiathèques de la Métropole de Montpellier est fermé à compter du vendredi 30 octobre et jusqu'à nouvel ordre.

Tous les prêts sont prolongés jusqu'au 15 décembre inclus et les amendes gelées jusqu'à cette même date. Conservez vos documents, les boîtes de retours sont fermées jusqu'à nouvel ordre. Les abonnements sont prolongés pour les cartes encore actives au 1^{er} novembre.

Grâce à votre compte lecteur, accédez à notre offre numérique de chez vous (via l'onglet "Numérique"). Gratuité des abonnements numériques dans toutes les médiathèques de Montpellier Méditerranée Métropole pendant le confinement!



Retrouvez-nous sur  et sur mediatheques.montpellier3m.fr

Tissu économique

Bienvenue à Clapiers

■ **Artyzen**, entreprise clapiéroise experte en nettoyage & repassage à domicile.

☎ 09 73 05 32 42

Site Internet : www.artyzen.fr

■ **Harmand David**, jardinier, vient de s'installer sur notre commune. Aménagement et entretien de parcs et jardins.

2, rue Paule Pallares-Roche - ☎ 06 35 18 22 74
harmanddavid@outlook.fr

■ **Médiateur judiciaire certifié, Muriel Bonnaud Dérode** propose aux entreprises comme aux particuliers de résoudre leurs différends à l'amiable, hors des tribunaux.

☎ 06 22 02 53 09 - derodemuriel@gmail.com

Site Internet : <http://bonnaud-derode.fr>

INFORMATIONS DIVERSES

COVID-19

DRÔLE DE NOËL

À Clapiers, les fêtes de fin d'année sont l'occasion d'illuminer le cœur du village et des habitants, à l'occasion de divers temps forts, autour des valeurs de partage et de fraternité.

La période que nous traversons ne nous permet malheureusement pas de vous proposer la programmation habituelle. Nous devons en effet tous restreindre nos rassemblements avec nos proches, afin de lutter contre le virus. Néanmoins, l'esprit de Noël doit nous accompagner tout au long du mois de décembre, avec l'espoir de vivre des jours meilleurs dans les semaines à venir.

MARCHÉ DE NOËL

Le marché de Noël organisé par la Municipalité était programmé comme à l'accoutumée sur l'Esplanade Jean Jaurès. Face à ce contexte économique inédit, **l'évènement est malheureusement annulé.**

Nos équipes vous avaient pourtant préparé un programme fait de déambulations gourmandes et d'idées cadeaux originales.

Nous tenons à exprimer notre solidarité envers la soixantaine d'exposants. Nous leur donnons rendez-vous le plus tôt possible, pour un futur marché durable et gourmand que nous vous proposons en 2021.

DÉCORATIONS

ET AMBIANCE DE NOËL

Comme chaque année, la Municipalité illuminera les rues principales et commerçantes du village pour créer une ambiance de Noël, si importante pour les petits comme pour les plus grands.

Certaines vitrines de commerces seront également lumineuses pour offrir un peu plus de chaleur humaine dans la Commune.

Au cours de la dernière semaine avant les vacances scolaires, la sortie des écoles se fera en musique pour nos enfants, afin d'égayer cette période. En attendant Noël, la magie opèrera dans nos foyers et dans nos cœurs.

JOYEUSES FÊTES À TOUTES ET À TOUS !



Etat Civil



NAISSANCE

Bienvenue au sourire de
♦ **Louis ESCOUBEÏROU**,
le 16/06/2020
et nous adressons
tous nos vœux
à ses parents et famille.

DÉCÈS

Nous partageons
la peine des familles de

♦ **Georgette CROS**,
veuve **GARDIEN**,
le 11/10/2020
♦ **Elliott CARBONNEAUX**,
le 22/10/20
♦ **Gérard SALENGRO**,
le 24/10/20
♦ **Roland LAVAUD**,
le 25/10/20
♦ **Angèle LEYDIER**,
épouse **VÉDRINES**,
le 01/11/20

et leur adressons
nos sincères condoléances.





AGENCE IMMOBILIERE
EUROPEENNE



ESTIMATION OFFERTE

ACHAT

VENTE

LOCATION

3 place Max Leenhardt 34830 CLAPIERS **04 67 92 49 70** www.immoeurop.com



LOGIC
-IMMO.COM

bien'ici

interhab
AGENCE MEMBRE

leboncoin.fr

MeilleursAgents

SeLoger

RCP Transaction, MMA IARD 14 bis Marie et Alexandre Cyon 72030 Le Mans cedex 09. Garanties financières : C.E.G.C. 16 rue Hoche tour Kupka 92919 La Défense CEDEX Médiateur MEDICIS 73 bis de Clichy 75009 PARIS Carte pro Gestion et Transaction N° 3402 2016 000 006 073

VENTE DIRECTE
PRODUCTEURS FERMIRS LOCAUX

**PAYSANS
du Coin**

*Bières, chocolat & biscuits, confitures, foie gras,
fromages, fruits et légumes de saison, truites,
viande (agneau, bœuf, porc, volailles), œufs,
produits laitiers, jus, miel, olives, pain, vins,
plantes aromatiques et médicinales
hydrolats huiles essentielles et savons.*

OUVERT du LUNDI au SAMEDI,
9h-13h30 & 14h-19h
1870, bd de la Liberté
CLAPIERS



04 67 86 49 69